|  |  |
| --- | --- |
| **Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-15)Genève,2-27 novembre 2015** |  |
| **UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS** |  |
|  |  |
| **SÉANCE PLÉNIÈRE** | **Document 18-F** |
| **23 juillet 2015** |
| **Original: anglais** |
| Note du Secrétaire général |
| règles générales régissant les Conférenceset utilisation des supports visuels |
|  |

Nous appelons votre attention sur les Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union, adoptées par la Conférence de plénipotentiaires (Busan, 2014) et publiées dans le Recueil des textes fondamentaux de l'Union internationale des télécommunications (Edition de 2015). En outre, le Document 18 donne des précisions sur la participation d'observateurs au titre de la Résolution 145 (Antalya, 2006) de la Conférence de plénipotentiaires.

Pour assurer le bon déroulement de la conférence, les délégués et les observateurs sont invités à revoir ces règles, en particulier celles relatives aux débats et au vote.

Pour aider le Président et les autres membres du Bureau à appliquer ces règles, un certain nombre de supports visuels, à utiliser comme suit, sont fournis aux délégations et aux observateurs:

– Chaque délégation ou observateur participant à la conférence se verra délivrer une pancarte jaune sur laquelle est imprimé en noir le code de son pays, de son organisation ou de son entité. Ces pancartes doivent être utilisées pour demander la parole afin de s'exprimer sur le fond d'une question à l'examen.

– Chaque délégation participant à la conférence se verra délivrer une pancarte jaune sur laquelle des carrés sont imprimés en noir. Ces pancartes doivent être utilisées pour présenter une motion d'ordre ou soulever un point d'ordre concernant une question à l'examen.

– Chaque délégation ayant le droit de vote à la conférence se verra délivrer une pancarte blanche sur laquelle des carrés sont imprimés en rouge. Ces pancartes doivent être utilisées en cas de vote à main levée.

Lorsqu'ils demandent la parole pendant les débats, les délégations et les observateurs sont invités à ne pas utiliser les porte‑noms blancs car ceux-ci ne sont, en général, pas lisibles depuis la tribune.

Votre coopération pour l'utilisation de ces supports visuels, qui sera très appréciée, facilitera les travaux du Bureau de la conférence.

 Houlin ZHAO
 Secrétaire général